

Refonte du fichier des comptes bancaires et assimilés

Ministère de l'Action et des Comptes Publics, Direction générale des Finances publiques

Le Fichier des Comptes Bancaires et Assimilés fournit aux personnes et organismes légalement habilités toutes informations sur les comptes détenus par une personne ou une société. Le projet vise à moderniser le fichier en créant un outil souple restituant des données fiables 24h/24. Il intégrera l'ensemble des nouveaux produits financiers actuellement offerts par les établissements financiers, harmonisera et dématérialisera le dispositif de collecte et de restitution de celles-ci via différentes API pour tous les partenaires, fiabilisera les données transmises par les établissements financiers et assurera une meilleure sécurité des échanges.

Les bénéfices du projet

- Le projet facilitera les travaux des agents liés aux actions en recouvrement des créances de l'État et des collectivités et la lutte contre la fraude et le blanchiment d'argent

Montant accordé par le FTAP

7 821 000 €